



Suppression du contenu du casier judiciaire extrait n°2

Par **deleglise**, le **20/01/2010** à **15:34**

Bonjour,

je vous adresse cette demande pour connaitre la procedure à mettre en place pour faire supprimer le contenu de mon extrait de casier judiciaire n°2 adressé aux administrations.

Travaillant actuellement dans une administrattion, je voudrais evoluer au sein de cette administration mais je me retrouve bloquer à cause de cette extrait numero 2. Mon extrait de casier judiciare n°3 lui est vierge...

Dans l attente de votre reponse, veuillez agreer mes sincerres salutations